



MISE À JOUR : 9 MAI 2025

ASSUREZ LA SÉCURITÉ
INCENDIE DES BIENS ET DES
PERSONNES



Objectif de la formation

Ces modules visent à donner au candidat, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue de l'emploi de chef d'équipe SSIAP 2 qu'il n'a pas acquis dans sa précédente fonction.



Public et pré-requis

Toute personne issue des sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la Marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaire de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention



Durée

28 heures

Supports pédagogiques et équipements techniques

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Livret pédagogique remis au candidat. Écran de télévision pour la diffusion des cours. Mise en situation d'intervention : PC sécurité en situation de crise, formation du personnel SSIAP 1, rédaction d'un permis de feu... Manipulation du SSI pédagogique : mettre en sécurité des zones, savoir tomber manuellement des dispositifs actionnés de sécurité, savoir procéder à l'évacuation partielle ou totale d'un site... Utilisation des boîtiers pour s'entraîner à l'épreuve du QCM (examens blancs)



Lieu

6 avenue de Verdun Coutances (50200)



Coût de la formation

Demander un devis



Intervenants

Formateur salarié de FLP Formation ou sous-traitant

Diplômé SSIAP 1, 2 et/ou 3



Validation

Attestation de formation remise au participant
Attestation de présence



PROGRAMME

Accueil, présentation et tour de table.

Titre du module (durée)	Contenu
1- Manipulation des systèmes de sécurité incendie (8h)	Connaître les tableaux de signalisation sur lesquelles le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux
2- Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (4h)	Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
3- Chef du poste central de sécurité en situation de crise (16h)	Connaître les procédures et les consignes Gérer les intervenants Prendre les décisions adaptées Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

Bilan, synthèse et évaluation de satisfaction.